DOCTORAT COMMUNICATION, ARTS ET SPECTACLES

Présentation

Le doctorat Doctorat Communication, arts et spectacles est rattaché à la 18ème section du CNU.
Il accueille des doctorants ayant obtenu un master ou un DEA de l'université Bordeaux 3, mais aussi des candidats des autres universités françaises, de l'Union européenne ou hors UE.
Les doctorants participent aux formations et séminaires prévus par l'école doctorale Montaigne-Humanités et aux formations transverses proposées par le Collège Doctoral du PRES Université de Bordeaux. Ils sont intégrés dans une unité ou équipe de recherche de cette école.

En bref...

Durée :
année(s)

Crédits ECTS :

Niveau d'études :

Les + de la formation

Enseignement dispensé en Français

L'intégralité du diplôme est enseignée à Bordeaux (CUB)

Établissement(s) cohabilité(s)/partenaire(s)

Contenu de la formation

Schéma des études supérieures en France :
https://etu.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/etudes-et-scolarite/formations.html

Admission / Recrutement

Master recherche ou DEA

Accès sur dérogation pour les candidats titulaires du grade de master ou de titres étrangers équivalents à ce grade.

Savoir-faire et compétences

Les blocs de compétences sont communs à l’ensemble des docteurs.

1. Conception et élaboration d’une démarche de recherche et développement, d’études et prospective

Toutes les informations données sur cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle

2. Mise en œuvre d’une démarche de recherche et développement, d’études et prospective
3. Valorisation et transfert des résultats d’une démarche R&D, d’études et prospective
4. Veille scientifique et technologique à l’échelle internationale
5. Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
6. Encadrement d’équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d’études et prospective

Parcours professionnels

Enseignement supérieur, organismes de recherche

Toutes les informations données sur cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle